

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
5'	Introduction au thème de la journée.	Médiateur	Salle d'activité
15'	Objectif : connaître les différents espaces d'un domaine seigneurial et les droits seigneuriaux qui s'y rattachent. Découverte des droits seigneuriaux grâce à un jeu de cartes. Identification des espaces du domaine seigneurial.	Médiateur	Salle d'activité
1h	Objectifs : connaître les relations entre les habitants d'une seigneurie au Moyen Âge. Préparer et répéter une scène de théâtre. Création, par groupe en autonomie dirigée de saynètes grâce à des ateliers de théâtre intégrant, scénario, costumes et accessoires.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs.	Salle d'activité
25'	Objectifs : interpréter un personnage face à un public. S'exprimer oralement grâce à un travail collectif. Chaque groupe joue sa saynète devant le reste de la classe.	Médiateur - enseignant	Salle avec décor médiéval
10'	Bilan, rangement de la salle, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)
- Activité se déroulant uniquement en salle (possibilité de cumuler avec une autre 1/2 journée au château).

RENDEZ-VOUS

Salle pédagogique
- 13 rue du Moulin Vieux -
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Le temps des rois.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Expérimenter, produire, créer.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT

